

VIVRE ENSEMBLE DANS UN MONDE DEBOUSOLE

Tout se passe comme si, en se mondialisant, les sociétés avaient perdu le nord. Les inégalités ont augmenté en même temps que la croissance et les tensions se sont renforcées avec la lutte contre le terrorisme et le changement climatique. Il y a des années que nous observons le grand désordre d'un monde pris dans les tourbillons de vents contraires : sécurité/liberté, compétition/coopération, innovation/conservation, ou exclusion/intégration¹. Mais la pandémie du Covid 19 a créé un effet de loupe. Un pays comme la France, qui naguère interdisait le port du voile au nom du « vivre ensemble », rend maintenant le port du masque sanitaire obligatoire au nom de la sécurité, en passe de devenir le premier des droits. Dans un tel contexte, où trouver une boussole?

Pendant longtemps, chaque communauté s'était fabriquée sa boussole. Chacune avait un pôle d'attraction symbolique imposé par les dispositifs juridiques, droit écrit ou coutumier, les rites, voire les commandements religieux. Selon la manière dont la mémoire et l'oubli avaient structuré son histoire, chaque communauté s'était organisée autour de ce pôle d'attraction. Mais la mondialisation indique toutes les directions. Littéralement « déboussolés », nous errons dans la nostalgie d'une mémoire qui n'existe guère à l'échelle planétaire, ni même à l'échelle de l'Europe.

A la différence des communautés nationales, unies par leur histoire et la mémoire d'un passé commun, la communauté mondiale ne pourra s'unir qu'en prenant conscience de son destin commun. A la mémoire, s'ajoute ainsi l'anticipation. A défaut d'une histoire commune, ce sont les récits d'anticipation qui esquissent les destins possibles.

Des récits d'anticipation

La Chine vient de lancer le *récit-programme des Nouvelles routes de la soie*, qui réactive à la fois le *Tout marché* des sociétés de la croissance et de l'innovation et le *Tout numérique* des sociétés de la peur et du contrôle. Il prescrit les conditions de survie d'une espèce humaine qui deviendrait suffisamment soumise et obéissante pour garantir, sans même avoir besoin de normes juridiques, la Grande harmonie ou la Grande paix. Les Classiques chinois identifiaient déjà ce récit, il y a plus de deux mille ans, à l'Empire du Milieu régnant sur « tout ce qui vit sous le ciel » (*tianxia*). Aujourd'hui, alimenté « par l'obsession sécuritaire et normalisatrice et par ses quatre dimensions, technique, systémique, fonctionnelle et temporelle »², ce récit du *Tout contrôle* s'étend partout, encore légitimé par le récit du *Tout sanitaire*.

Seule alternative apparente, *le récit-catastrophe du Grand effondrement* se développe « non pas comme un moment apocalyptique ponctuel, mais comme un processus inscrit dans la durée »³. Un processus qui, s'accompagnant d'une désorganisation radicale de la société, conduirait au Grand désordre. Plus précisément, l'exemple de l'URSS a contribué à prédire les cinq étapes de ce processus : effondrement financier (banques en faillite), commercial (magasins vides), politique (le gouvernement a perdu sa légitimité), social (absence de protection institutionnelle) et culturel (disparition de la bienveillance et du respect de l'altérité). Toutefois, alors que la théorie chinoise des « Trois âges de l'humanité » place le Grand désordre au début de l'histoire, les collapsologues l'annoncent comme la fin de l'humanisation, et les prochaines décennies risquent de leur donner raison.

¹ Delmas-Marty, *Le relatif et l'universel*, Seuil 2004 ; *Aux quatre vents du monde*, Seuil 2016 ; *Sortir du pot au noir*, Buchet Chastel, 2019

² *La garantie normative*, dir. Catherine Thibierge, à paraître Mare&Martin, 2020

³ *Ibidem*

A moins d'un troisième récit, le *récit-aventure de la Mondialité*, qui a été imaginé par le poète Edouard Glissant pour contrer le règne du Tout marché. Il la décrit comme « l'aventure sans précédent qu'il nous est donné de vivre dans un espace-temps qui, pour la première fois, réellement et de manière foudroyante, se conçoit à la fois unique et multiple, et inextricable »⁴. Partant du constat des interdépendances, la Mondialité est une politique des solidarités et une poétique des différences : tous interdépendants, tous solidaires, tous différents⁵. Elle nous fait ainsi échapper au choix peu réjouissant entre un monde chaotique et un monde despotique. Peu réjouissant car ni la peur, ni l'indignation ne suffisent à combattre le sentiment d'impuissance. Pour lutter contre le grand effondrement et le grand enfermement, seule la joie donne l'énergie nécessaire. La joie née de l'émerveillement de faire partie de « l'extraordinaire aventure d'être vivant »⁶. Si l'être humain est capable « de durer et de grandir dans l'imprévisible »⁷, il a besoin d'une boussole pour s'orienter parmi les vents contraires. Une boussole inhabituelle, sans pôle nord, mais avec un centre d'attraction où se rencontrent les principes permettant de réguler les tensions.

Des principes régulateurs

Aucun des vents de la mondialisation ne peut légitimer à lui seul un choix plutôt qu'un autre: la sécurité sans la liberté mène au totalitarisme, mais la liberté sans sécurité peut conduire au chaos ; la compétition sans coopération renforce les inégalités et attise les conflits mais la coopération sans compétition peut devenir collectivisme ; l'exclusion sans intégration conduit aux guerres, mais l'intégration sans exclusion peut entraîner une fusion mortifère ; l'innovation sans conservation menace parfois la planète mais la conservation sans innovation mène à la paralysie.

A défaut d'imposer un seul pôle, on peut concevoir un centre d'attraction où se rencontrent les principes régulateurs, qui permettent de rapprocher les couples opposés, de réconcilier les inconciliables. Les plus ambitieux sont les *principes d'égalité et de dignité* inscrits en tête de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Ils ont vocation à réconcilier liberté et sécurité en posant des bornes communes à travers l'interdit « indérogeable » des traitements « inhumains ou dégradants ». Opposables aux dérives sécuritaires, ils en limitent les excès. Qu'il s'agisse de lutter contre le terrorisme, ou contre la pandémie, ils interdisent la déshumanisation, quelle que soit la gravité de la menace. Mais ils interdisent aussi les excès de liberté comme l'eugénisme ou le clonage reproductif humain.

De même pourrait-on réconcilier exclusion et intégration au nom des *principes de fraternité et d'hospitalité*. Récemment activée par le Conseil constitutionnel, qui a reconnu en 2018 (même s'il en a tiré peu de conséquences pratiques), l'applicabilité du principe de fraternité pour encadrer le délit dit de solidarité (par l'aide au séjour des migrants. En revanche le très ancien principe d'hospitalité, bien connu des anthropologues, reste à construire. De même encore, pourrait-on associer compétition et coopération au nom des *principes de solidarité sociale et écologique*. Enfin il reste à combiner l'innovation et la conservation au nom des *principes de responsabilité et de créativité*.

⁴ E. Glissant, *La Cohée du Lamentin*, Gallimard, 2005 p. 23

⁵ M. Delmas-Marty, in *Sortir du pot au noir, L'humanisme juridique comme boussole*, Buchet Chastel, 2019

⁶ voir Baptiste Morisot, « Il faut politiser l'émerveillement », *Le Monde*, 6 août 2020

⁷ M. Delmas-Marty « Durer et grandir dans l'imprévisible », à paraître in *Par ici la sortie, Cahiers éphémères et irréguliers pour saisir ce qui nous arrive e timaginer les mondes de demain*, Seuil, 2020

Mais pour être acceptables à l'échelle du monde, ces huit principes doivent s'inspirer des divers humanismes juridiques.

Une spirale des humanismes

Symbole de la permanence de l'Être dans son évolution, la spirale donne à voir une sorte d'enroulement entre les diverses pensées humanistes.

Le plus ancien, *l'humanisme de la « Relation »*, évoque d'emblée l'humain dans ses relations au sein de ses communautés de proximité : la famille, le clan, la tribu, la nation,... Les migrations font redécouvrir la portée des principes de fraternité et d'hospitalité, un peu oubliés alors qu'ils s'inscrivent dans la plupart des traditions historiques.

Il est vrai que le monde s'est attaché à la vision plus individualiste de *l'humanisme d'émancipation*, né en Europe, sous la Renaissance, puis affirmé au siècle des Lumières. Cet humanisme, associé à la figure de l'individu comme être autonome et séparé de la nature, est inscrit dans le droit des droits de l'homme, notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), ou encore la Déclaration universelle (1948) et les textes qui ont suivi. Toutefois, pour essentiel qu'il soit, l'humanisme des Lumières reste encore peu effectif. Il faudra longtemps pour que tous les humains soient émancipés, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables. Il reste en outre peu efficace face aux nouveaux défis, qu'il s'agisse des crises financières, ou sanitaires, avec leur cortège d'inégalités, ou encore du changement climatique et de la disparition de la biodiversité, qui se heurtent au dogme de la croissance.

A mesure que les interdépendances se développent, non seulement entre États ou humains vivants, mais encore entre générations présentes et futures, voire entre vivants humains et non humains, elles marquent une rupture avec l'humanisme de la Renaissance qui séparait l'Homme de la nature, pour en faire le maître. On sait à présent que l'Homme fait partie de l'écosystème, dont il n'est que l'une des composantes, pas le maître. Cet *humanisme des interdépendances*, a inspiré les principes, nouveaux à l'échelle planétaire, évoqués ci-dessus : la solidarité sociale entre humains et la solidarité écologique avec les non humains.

Enfin, un débat s'est ouvert à propos de la notion de dangerosité, relancée par la lutte contre le terrorisme, et plus récemment réactivée par la crise sanitaire. Cette notion s'inscrit au cœur d'une mutation qui conduit vers une justice et une police prédictives. L'individu qualifié « dangereux », en quelque sorte présumé nuisible, n'est plus ni coupable, ni responsable. Il n'a pas à être puni, mais détecté, neutralisé, traité, enfermé, voire éliminé, comme on le fait d'un animal ou d'un produit dangereux. A cette forme de déshumanisation par le bas s'ajoute, à l'inverse, le rêve prométhéen du post humanisme qui entend sortir de l'humanité par le haut (*enhancement*) et prétend « améliorer » l'espèce humaine, grâce aux avancées des biotechnologies et de l'intelligence artificielle. Dans un cas comme dans l'autre, le risque de la déshumanisation incite à concevoir un *humanisme de la Non-détermination*, qui fonde les principes de responsabilité et de créativité.

On en arrive alors aux limites du récit rationnel et il m'a semblé utile, pour rendre « manifeste » le choix des mondes possibles, de faire appel à l'analogie entre les vents du monde physique et ceux de l'esprit. De la rencontre improbable d'une juriste et d'un plasticien bâtisseur est née l'idée d'inscrire la pensée juridique dans la matière en fabriquant, en guise de conclusion, un objet combinant les quatre états de la matière pour rendre manifestes les choix possibles.

Un « objet-manifeste » : une boussole des possibles

De la pensée à la matière, le cheminement décrit par l'« intellectuel » parcourt quatre états de la matière.

La terre : une Rose des vents, massive et minérale, est ancrée au sol ; un réceptacle octogonal est creusé en son centre, tandis qu'une structure minimaliste en forme de cône supporte l'exacte projection graphique de la rose vers le ciel.

L'air : des figures emblématiques opposées par couples (Liberté/Sécurité, Innovation/Conservation etc ...) sont disposées à l'extrémité de chaque branche. Elles sont animées par les mouvements de l'air. Ainsi soumise aux vents contraires du monde, la Rose terrienne devient Ronde aérienne. Une spirale survole les figures mouvantes, portée par un axe tournant et oscillant sur une articulation située à la pointe du cône.

Le feu : le « petit souffle innommé », qui évoque l'élan vital des nouvelles générations citoyennes du monde⁸, est perché en haut de la spirale. Matérialisé par un éclat de cristal, il réfléchit la lumière du feu solaire, de la lune et des étoiles...

L'eau : l'articulation prolonge l'axe de la spirale et transmet les mouvements résultant de la Ronde des vents à un fil à plomb, symbole de la rectitude. La masse du fil à plomb est immergée dans l'eau, élément primordial contenu dans le réceptacle. C'est le lieu stabilisateur où se rencontrent Terre, Air, Feu et Eau. Le lieu où, par analogie, la rencontre des principes régulateurs forme un octogone de la bonne gouvernance : fraternité, hospitalité, égalité, dignité, solidarité sociale, solidarité écologique, responsabilité, créativité.

De la matière à la pensée, la « jurisperite » propose en retour de tirer de la matière des leçons suggérant trois destins possibles.

Sans le fil à plomb, la spirale s'effondre : sans la gouvernance et les principes régulateurs, les humanismes disparaissent et le monde (re)devient chaotique.

Mais sans la spirale, l'ensemble s'immobilise au risque de se briser : sans les humanismes et les principes régulateurs qu'ils engendrent, la gouvernance du monde, trop rigide, devient despotique.

Cette boussole inhabituelle donne ainsi à voir trois destins possibles pour l'humanité : soit l'ordre immuable conduisant à l'enfermement et au despotisme ; soit le grand désordre menant à l'effondrement et au chaos ; soit un équilibre en mouvement animé par l'émerveillement d'être au monde⁹. Si nous voulons éviter à la fois le monde despotique et le monde chaotique, il faut renoncer aux certitudes de la pensée dogmatique pour les incertitudes d'une pensée dynamique. Alors peut renaître l'espoir d'un monde qui serait, à l'inverse du monde de la pandémie, pacifié sans être uniformisé, harmonisé sans être unifié, stabilisé sans être immobilisé.

Mireille Delmas-Marty et Antonio Benincà

⁸ « Au congrès des vents », in *Aux quatre vents du monde*, précité, p. 127 s.

⁹ Baptiste Morizot, « Il faut politiser l'émerveillement », *Le Monde* 6 août 2020

